



2016
ANNÉE INTERNATIONALE
DES LÉGUMINEUSES



COMMUNAUTÉ
Artois-Lys



Appel à projet

Note d'intention

Règlement



Thème **2016**
Le jardin
des **légumineuses**



Contacts :
Isabelle Thélier
Coordinatrice Geotopia
03 21 616 006
geotopia@cc-artois-lys.fr



Note d'intention

Le projet

La Communauté Artois-Lys lance un appel à projets (3^e édition) pour la réalisation d'un jardin thématique à GEOTOPIA la maison intercommunale de la nature ...

Les professionnels concepteurs et les enseignants des établissements de l'enseignement supérieur, de l'architecture et du paysage, du design végétal, design d'espace, de la création plastique, sont invités à s'appropriier et interpréter la thématique «*des légumineuses*» dans les jardins de GEOTOPIA, dans un espace spécifiquement réservé au projet retenu.

Pourquoi le thème «des légumineuses»?

Chaque année depuis 2013, un nouveau jardin thématique est imaginé et aménagé dans les jardins de GEOTOPIA.

En 2013 des agents du service « Espaces verts » de la Communauté Artois-Lys ont créé un «jardin aquatique» en lien avec l'année internationale de «la coopération dans le domaine de l'eau», proclamée par l'ONU.

En 2014, suite à un appel à projets lancé auprès d'architectes plasticiens et de paysagistes, le «jardin Bio-top» a été aménagé par les architectes Les nouveaux voisins à Strasbourg en lien avec l'année mondiale de «l'agriculture familiale ».

En 2015, suite à un appel à projets lancé auprès d'architectes plasticiens et de paysagistes, designers, et d'enseignants, le jardin « Over the Rainbow » a été aménagé par les architectes - plasticiens du collectif Graphites à Lille en lien avec l'année mondiale « des sols et de la lumière ».

Pour l'année 2016, la Communauté Artois-Lys réitère l'appel à projets annuel auprès de **concepteurs professionnels** (architecte paysagiste, designer d'espaces/du végétal, artiste plasticien) et **s'adresse également aux enseignants des établissements de l'enseignement supérieur impliqués dans la formation paysage, le design d'espace ou la création plastique**, pour imaginer, créer et réaliser un projet de jardin innovant et original autour de la thématique «*des légumineuses*», thème proclamé par l'ONU pour l'année 2016.

Ce nouveau jardin thématique a pour vocation de susciter la curiosité des visiteurs du site de Geotopia (plus de 8000 personnes/an), et de rendre visible un ou plusieurs messages clés relatifs à cette thématique internationale proclamée pour l'année 2016.

Informations:

Résolution des Nations Unies:

http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/68/231&referer=/english/&Lang=F

Année mondiale des légumineuses:

<http://www.fao.org/pulses-2016/fr/>



Jardin aquatique créé en 2013



Jardin Bio-top créé en 2014 sur le thème de l'agriculture familiale



Jardin « Over the rainbow » créé en 2015 sur les thèmes des sols et la lumière



MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT LES TERMES DU PRESENT REGLEMENT QUI CONTIENT L'ENSEMBLE DES MODALITES DE L'APPEL A PROJETS.



Règlement

Généralités

- L'appel à projets a pour objet de sélectionner 1 œuvre originale sur la thématique « *des légumineuses* » qui sera aménagée dans les Jardins de Geotopia.
- L'appel à projets est ouvert à tout professionnel (doté d'un SIRET valide ou inscrit à la Maison des artistes) et tout enseignant d'établissement d'enseignement supérieur de l'architecture et du paysage, du design d'espaces/végétal, de la création plastique, pouvant se présenter seul ou en équipe pluridisciplinaire.
- Les candidats doivent s'inspirer de la **note d'intention** de l'appel à projets pour construire leur dossier de candidature.
- Un jury spécifique procédera à la sélection du projet lauréat en **mars 2016**. Les décisions du jury de sélection sont sans appel et seront communiquées personnellement aux candidats, sans que le jury soit tenu de justifier ses décisions. Une somme globale et forfaitaire de **3 000,00 €** toutes taxes comprises sera attribuée pour la réalisation du projet retenu. Cette somme couvre les frais de production, transports et rémunération de l'artiste.
- Le projet retenu sera installé dans les jardins de GEOTPOPIA à partir de mars et **au plus tard avant le 29 avril 2016**.
- La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.
- Aucune rémunération n'est prévue pour la participation au présent appel à projet.

Sélection des candidats

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature devra être déposé ou envoyé par voie postale au plus tard le **29 février 2016** à **17h00** à l'adresse suivante :

COMMUNAUTE ARTOIS-LYS

7 rue de la Haye

CS60057

62193 Lillers cedex

Les dossiers envoyés par messagerie électronique ne seront pas acceptés sauf s'ils sont suivis de l'envoi du dossier papier.

Le dossier de candidature comprendra :

1. la fiche de candidature ci-dessous, dûment complétée et signée.
2. un book présentant le travail de l'artiste (photos, schéma, articles de presse...), annexé d'un curriculum vitae, susceptible d'apporter au jury un aperçu significatif des activités artistiques du candidat.
3. une description détaillée du projet de « **jardin des légumineuses** » comprenant :
 - un texte de présentation du projet en lien avec le thème, en développant les points de découvertes du projet et l'esprit
 - une esquisse ou plan (en couleur) du projet de jardin, une à deux perspectives



- un texte technique descriptif qui détaillera les modalités de réalisation du jardin, les matériaux utilisés
 - des schémas de principe pour tout élément nécessitant des points techniques à la réalisation du jardin et/ou les œuvres plastiques (ancrage dans le sol, prise au vent, éléments en suspension...)
 - une liste précise (genre, espèce, variété) de toutes les plantes qu'il envisage d'installer dans son projet.
 - une note de recommandations de gestion biologique de l'œuvre pendant la durée d'exposition dans les jardins de Geotopia (3 ans maximum)
4. **le budget détaillé** du projet (répartition des frais de production/transport/rémunération)
 5. **un calendrier d'intervention** précisant le nombre de jours que nécessitera la mise en œuvre du projet et le nombre de personnes qui travailleront à sa réalisation
 6. **Facultatif** : Fournir une maquette du projet

En cas de candidat se présentant sous forme d'équipe pluridisciplinaire, chaque concepteur de l'équipe doit renseigner son identité dans la fiche de candidature, et préciser le type de prestations qu'il s'engage à réaliser dans le cadre du projet.

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas pris en compte.

Les dossiers ne seront pas restitués en cas de non sélection (sauf si les candidats envoient une enveloppe dûment affranchie à cet effet).

Modalités de sélection

-Le projet de jardin artistique doit répondre à **trois règles fondamentales** : le respect de l'environnement (plantes locales, bio matériaux ...), l'intégration paysagère dans le site de GEOTOPIA (jardins existants, environnement), et l'innovation (interactivité avec le public visiteur ...). Il ne doit pas se priver de l'ouverture à la création contemporaine et/ou aux expérimentations artistiques. **Un projet végétal doit obligatoirement accompagner le projet de création.**

-Le travail doit être réalisé sur place avec possibilité d'apporter les matériaux préfabriqués. Une préférence est accordée aux matières naturelles, recyclables ou aux matières récupérées.

Les concepteurs n'ayant pas ou peu de connaissances en matière de jardinage sont invités à s'adjoindre des compétences d'un paysagiste ou d'un botaniste pour l'utilisation du végétal au sein de leur proposition.

-Le candidat veillera en amont à la **faisabilité technique** de son projet de création : adaptation aux contraintes (intempéries) et durée d'exposition (3 années maximum) en extérieur, floraison sur la durée d'exposition, gestion et facilité d'entretien par les services de la Communauté de communes (économie d'eau, plantes adaptées au lieu...). En cas d'intégration d'éléments interactifs dans le projet de jardin, tout élément doit être réfléchi en conséquence pour durer pendant la période d'exposition, et supporter les utilisations à répétition et ne pas devenir dangereux pour la sécurité des usagers de Geotopia en accès libre dans les jardins.

-Un jury composé de représentants de la collectivité territoriale et de personnalités extérieures liées au monde de l'art et de la botanique, procédera à la sélection de l'artiste courant le mois de mars 2016.

Installation du projet lauréat

L'artiste retenu garantit que le projet mis en œuvre sur place sera fidèle à la proposition retenue par le jury.

L'installation de l'œuvre sélectionnée aura lieu dans les jardins de Geotopia, à partir de mars et au plus tard avant le 29 avril 2016 dans un espace réservé de dimension 3,56 x 3,99 mètres (terre argileuse nue, bordure bois).



 Surface réservée au projet de jardin thématique 2016 (surface nue sans poteaux ni végétaux, bordure bois à conserver).

Cette localisation est définie en amont par l'organisateur et impliquera une adaptation de l'œuvre à l'espace réservé.

L'artiste est complètement autonome dans le montage de son œuvre. Il est tenu d'apporter outillage et matériaux nécessaires à son installation et d'assurer ses besoins logistiques. Une aide technique de l'organisation peut être envisagée dans la limite de la disponibilité des agents techniques.

Il n'est pas prévu d'équiper l'espace réservé au projet d'une arrivée d'eau ou d'une prise électrique.

Toute installation doit être sécurisée. Les matériaux dangereux sont à proscrire.

Pendant la durée de l'installation de son œuvre, l'hébergement éventuel et les repas sont à la charge de l'artiste lauréat.



En cas d'hébergement souhaité, il est possible de séjourner à proximité de Geotopia dans les « Ecolodges de la Lys » (1 à 4 personnes par lodge) à 36 euros la nuitée (3 nuitées maximum). Informations et réservation sur www.lys-sans-frontieres.org

L'installation du projet doit intervenir impérativement pendant les heures d'ouverture de Geotopia (infos sur www.geotopia.fr).

Une fois l'installation terminée, l'entretien du jardin créé sera réalisé par le jardinier de Geotopia selon les recommandations de l'artiste concepteur.

La Communauté Artois-Lys assure les artistes en responsabilité civile durant la période d'installation-démontage de l'œuvre sur le site de Geotopia (transports non compris).

La Communauté Artois-Lys se décharge de toute responsabilité en cas de dégradations éventuelles sur l'œuvre créée dans les jardins (intempéries, vandalisme, autres).

L'artiste sélectionné accepte en signant sa fiche de candidature que des photos de son travail ou de lui-même puissent être prises, imprimées et diffusées libres de droit dans tout document et support de communication relatifs à la Communauté Artois-Lys et au jardin de Geotopia (presse, invitation, affiche, etc.).

En savoir plus sur les jardins de Geotopia :

- Brochure de présentation du jardin disponible et téléchargeable sur www.geotopia.fr
- Visite libre gratuite du jardin aux horaires d'ouverture



Fiche de candidature

Présentation du candidat (seul ou en équipe).

Le candidat (seul ou mandataire désigné de l'équipe) :

- Nom/Prénom.....
- Date et lieu de naissance
- Profession.....
- N° de Siret (artistes ou association).....
- N° d'immatriculation à la Maison des artistes (artistes, association)
.....
- Adresse courrier
-
- Téléphone fixe/portable.....
- Mail.....
- Site web.....

Membre n° 1 de l'équipe (concepteur solidaire) :

- Nom/Prénom.....
- Date et lieu de naissance
- Profession.....
- N° de Siret (artistes ou association).....
- N° d'immatriculation à la Maison des artistes (artistes, association)
.....
- Adresse courrier
-
- Téléphone fixe/portable.....
- Mail.....
- Site web.....
- Prestations à exécuter :

Membre n° 2 de l'équipe (concepteur solidaire) :

- Nom/Prénom.....
- Date et lieu de naissance
- Profession.....
- N° de Siret (artistes ou association).....
- N° d'immatriculation à la Maison des artistes (artistes, association)
.....
- Adresse courrier
-
- Téléphone fixe/portable.....
- Mail.....
- Site web.....
- Prestations à exécuter :



Engagements du candidat ou de chaque membre de l'équipe.

Le candidat individuel, ou chaque membre de l'équipe candidate, déclare sur l'honneur :

- Être en règle au regard :

- de sa situation fiscale et sociale,
- du code du travail concernant la lutte contre le travail illégal et l'emploi des travailleurs handicapés et assimilés,
- du code général des impôts, de la défense, de la sécurité intérieure et du code pénal relatifs à la condamnation définitive,
- du code du commerce relatif à la liquidation et redressement judiciaire.

-Que les renseignements fournis dans présente la fiche de candidature sont exacts.

Désignation du mandataire (en cas d'équipe).

Les membres de l'équipe candidate désignent le mandataire suivant, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'organisateur de l'appel à projet et pour coordonner l'ensemble des prestations.

[Indiquer le nom et prénom, profession]

.....

.....

Signature du candidat (seul ou mandataire)

Par le fait de sa candidature, le candidat souscrit sans réserve aux modalités du règlement du présent appel à projets.

Date de signature :

Signature du candidat signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

.....
